

Le Comité français pour Yad Vashem

Association loi 1901, créée en 1989, le Comité français pour Yad Vashem remplit plusieurs missions en soutien aux actions de Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah, à Jérusalem.

Le Comité œuvre pour la reconnaissance des « Justes parmi les Nations » de France et travaille en partenariat avec les instances locales, nationales et les élus pour faire connaître leur histoire et honorer leur mémoire.

Il contribue également à la transmission de l'histoire de la Shoah, ainsi qu'à la recherche des noms des victimes assassinées et disparues.

Les actions du Comité reposent sur l'engagement et le travail de bénévoles, qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'association.

Il est représenté sur l'ensemble du territoire par des délégués régionaux, qui assurent notamment l'organisation des cérémonies de remise de médaille et l'animation du « Réseau Villes et Villages des Justes de France ».

Sur les **320 000** juifs environ qui vivaient en France en 1940, **76 000** ont été déportés, dont **11 400** enfants. **3 943** seulement sont revenus, mais parmi eux aucun enfant.



6 avenue de la Motte-Picquet
75007 Paris
Tél. 01 47 20 99 57
www.yadvashem-france.org



Au 1^{er} janvier 2023, plus de 4 000 Justes parmi les Nations ont été reconnus en France, dont

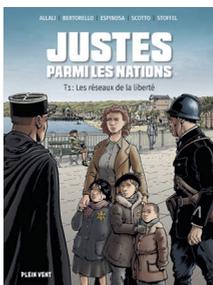
678 pour la région Nouvelle-Aquitaine plus de 28 000 dans le monde

Tous les anonymes qui ont œuvré contre la barbarie nazie et leurs collaborateurs ont toujours une place dans la crypte du Panthéon à Paris et au Mémorial du Juste inconnu à Yad Vashem Jérusalem.



LA VOIX DES JUSTES

Le podcast du Comité français pour Yad Vashem qui renouvelle les modes de transmission de la mémoire de la Shoah à travers la narration de 10 personnalités françaises (Carla Bruni, Marc Lavoine, Nagui...)



LA BD LES JUSTES PARMIS LES NATIONS

Tome 1: Les réseaux de la liberté

En partenariat avec le Comité, une bande dessinée sur les Justes ayant œuvré en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un récit palpitant et documenté, qui plonge le lecteur au cœur des heures sombres de notre histoire.

Avec le soutien de la:

Fondation pour la Mémoire de la Shoah



Angoulême

JOURNÉE NATIONALE

À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS ET D'HOMMAGE AUX « JUSTES » DE FRANCE

« Le 16 juillet 1942, la France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'Homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France ce jour-là accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Nous conservons à l'égard des déportés juifs de France une dette imprescriptible. »

JACQUES CHIRAC,
le 16 juillet 1995, au Vélodrome d'hiver

N'oublions jamais



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

IL Y A 80 ANS, LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

L'année 1942 voit la mise en œuvre de la « solution finale » en France.

Le 2 juillet, René Bousquet, Secrétaire d'État à la Police, signe l'accord Oberg. Il prévoit la déportation de 100 000 juifs pour 1942 et leur arrestation par la police et la gendarmerie françaises en zone nord et en zone sud. Un premier convoi de déportation part le 27 mars 1942 pour Auschwitz avec 1 112 hommes juifs incarcérés à Drancy et à Compiègne.

Les 16 et 17 juillet, se déroule à Paris et sa proche banlieue la plus grande rafle menée en France, **la rafle dite du Vel d'Hiv**. Les nazis attendent l'arrestation de 22 000 juifs étrangers ou apatrides. 7 000 policiers français, répartis en 880 équipes, arrêtent 13 152 personnes dont 5 919 femmes, 3 118 hommes et 4 115 enfants qui, pour beaucoup, sont français.

Les personnes seules et les couples sans enfants sont envoyés à Drancy. Les familles, près de 8 000 personnes, sont entassées au Vélodrome d'Hiver pendant cinq jours, par une chaleur torride, dans des conditions indignes, sans eau ni nourriture. Elles sont ensuite dirigées vers les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande. En août, les mères sont séparées des enfants et déportées. Ces derniers sont déportés deux semaines plus tard et exterminés.

Par son importance, parce que pour la première fois on arrête des femmes et des enfants, cette rafle provoque une prise de conscience dans l'opinion française jusque-là plutôt attentiste. Des protestations vigoureuses de prélats se font entendre. Cependant, des rafles menées par la gendarmerie française continuent en province, à Limoges, Lyon, Tours, Toulouse..., préludes à la déportation.

La solution finale de la question juive

Hitler prend la décision d'exterminer les juifs en août 1941. Dès lors, des massacres systématiques de juifs commencent en Pologne, puis dans les territoires soviétiques occupés et sont effectués par les *Einsatzgruppen*.

Ces tueries s'accompagnent de ghettoïsation, de déportation dans des camps.

Les premiers camps d'extermination démarrent leur activité au dernier trimestre 1941 (Belzec, Chelmno).

Les nazis prévoient l'extermination des juifs vivant en France et dans l'empire colonial français.

Le 20 janvier 1942, la conférence de Wannsee réunit une quinzaine de dignitaires nazis, dont Heydrich, Eichmann, Freissler, Muller. Moment clé dans le processus d'extermination des populations juives d'Europe, elle vise à industrialiser l'assassinat de masse et à mettre en place une organisation administrative, économique et technique qui implique tout l'appareil d'État nazi. 11 millions de juifs environ doivent être « nettoyés ».

La conférence valide le contrôle total par la SS. Heydrich qui devient le maître d'œuvre de ce processus de destruction.

« Josie Lévy devint Josie L'Or, dans ce village éloigné de tout, avec l'ultime consigne de son père « désormais tu t'appellera Josie L'Or » et à quiconque « Ne dis jamais ton nom ».

Telle fut la promesse que cette petite fille de 5 ans tint jusqu'au bout... même devant ses parents venus la chercher fin août 1944 (la Charente étant libérée)...

« ...On frappe à la porte... l'enfant sur ordre de Sœur Saint-Cybard va ouvrir... là en plein soleil se tiennent des étrangers... Maman et papa... elle dit : Je ne les connais pas... la religieuse la reprend : qu'est-ce que c'est que ces manières ? Dis bonjour à tes parents. »

En octobre 1942, Marie-Elisabeth Lacalle (Sœur Saint-Cybard) est nommée Directrice du pensionnat catholique Sainte Bernadette pour filles situé à Lesterps en Charente. Elle exerce aussi des responsabilités dans la résistance et participe à des opérations clandestines. En dépit des risques encourus elle accepte de cacher à partir de janvier 1944, Josie Lévy, une petite fille juive de cinq ans. La famille de Josie installée à Sarreguemines en Moselle est contrainte comme de nombreux alsaciens-lorrains de se réfugier à Montbron en Charente dès 1940. La famille vit dans un sous-sol à la lisière de la zone libre. Le père Sylvain Lévy est requis par le STO. Fin 1943 alors que les menaces augmentent dangereusement, Sylvain et son épouse Erna cherchent un moyen pour sauver Josie. Sur les conseils d'un voisin, ils vont la confier à Sœur Saint-Cybard. Josie arrive donc à l'école, introduite comme la nièce de la Sœur Saint-Cybard. Elle ne dormait pas dans le dortoir avec les autres filles, mais dans la chambre de sa « tante ». Cependant elle suit les cours avec les autres filles, comme le cours d'instruction religieuse et les prières. Durant les huit mois qu'elle passe à Lesterps, Josie reste sous l'œil vigilant de Sœur Saint-Cybard, qui s'assure que personne à l'école ne puisse découvrir son identité.

Après la guerre, Josie découvre qu'un des professeurs était une collaboratrice nazie et si sa véritable identité avait été connue, sa sauveuse et elle auraient couru un grand danger. Les parents de Josie viennent la chercher après la Libération, et en 1947 la famille émigre aux États-Unis. Des années après, Josie écrit un livre « *Never tell your name* » (Ne dis jamais ton nom) dans lequel elle raconte, de son point de vue de petite fille, les mois qu'elle avait passés aux bons soins de Sœur Saint-Cybard.

Le 19 septembre 2009, Yad Vashem – Institut International pour la Mémoire de la Shoah, a décerné le titre de Juste parmi les Nations à Marie-Elisabeth Lacalle, Sœur Saint-Cybard en religion



HISTOIRE DU SAUVETAGE

Intervention de
Cécile Lacalle,
petite-nièce de
Marie-Elisabeth
Lacalle
(Sœur Saint-Cybard)